

VI. Commission DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par Sonia OULDALI

Le fait marquant de l'année 2009 fut la **création** d'une commission Développement durable au sein de la FFVL. Cette création fut approuvée lors du CD du 13 juin 2009. Une équipe fut constituée puis le plan de travail de la commission fut présenté lors du CD du 17 octobre 2009.

Concept du développement durable : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

L'équipe :

Des libéristes impliqués professionnellement dans le domaine de l'environnement

Des spécialistes « bilan carbone » qui nous accompagnent bénévolement ...

Les présidents des commissions « Espaces de pratique » et « Sécurité et technique »

Des bonnes volontés !

Lionel BONDOIS, Pauline MAGNIEN, Sonia OULDALI, Thomas SÉNAC, Dominique JEAN, Vincent LACOUR - Secrétariat FFVL : Stéphanie RAYER

Plan de travail :

Réaliser le bilan carbone de la FFVL (siège)

→ mars 2010 - juin 2010

Suggérer les améliorations que la FFVL s'engage à apporter pendant l'olympiade

→ juin 2010 - octobre 2010

Introduire tout ou partie des objectifs de la Charte du sport pour le développement durable dans nos actions

→ 2010

Bilan carbone :

Nous nous intéresserons à plusieurs sources :

Émissions scope 1 : émissions « directes » liées aux consommations d'énergie et aux procédés.

Émissions scope 2 : émissions « indirectes » liées aux consommations d'électricité (produites par un tiers) indispensables au fonctionnement de l'entité.

Émissions scope 3 : autres émissions « indirectes » associées par exemple aux déplacements de personnes, aux matériels et services entrants, à la gestion des déchets générés par l'activité + immobilisations.

Il s'agit d'un travail d'inventaire des émissions (de gaz à effet de serre) issues directement ou indirectement du siège de la FFVL :

- locaux utilisés (construction, chauffage, éclairage...) + immobilisations
- déplacements (employés, membres du CD et cadres techniques)
- événements organisés par la FFVL (déplacements, intrants, gestion des déchets générés...)

C'est une estimation (ordre de grandeur) que nous ferons, à partir :

- de données d'activités (superficie, nombre de salariés, etc.) et de consommations (factures, calculs), et
- de facteurs d'émission (exemple : conversion d'1 kWh d'électricité en son équivalent GES)

Période d'inventaire : année 2009

La commission « développement durable », c'est aussi ...

L'interface entre la FFVL et les interlocuteurs extérieurs impliqués dans ce domaine

Un lieu d'échanges sur les actions en cours

Un point de départ pour développer de nouvelles actions ciblées (> 2011)